



Présents : Mesdames Christine PETIT et Gaëlle FRANCISCO et Messieurs Fabien ROYER, Frédéric BADIN,

Absent excusé : Monsieur Pierre-Olivier LEVET, Victor GARRIGUET

Points ou réunions depuis dernier BD :

- La convention CAP 78 avait fait appel du refus de la COC FFHB de l'intégrer au championnat de France – 18 ans F, malgré les courriers du président du comité et la ligue, la CRL FFHB a rejeté leur demande.
- La première session d'examen de début de saison des arbitres a eu lieu le 3 septembre au comité, encadré par les membres de la CDA et Séverine Bouhours. Frédéric BADIN et Clément RAINGEARD étaient également présents pour échanger avec les arbitres. La deuxième session est programmée le samedi 9 septembre.
- Geoffroy HOLLAND doit reprendre contact avec Béatrice COSNARD, chargée de développement du territoire, sur les possibilités du service civique pour les clubs du département.
- Un nouvel aller-retour du dossier de mise à jour auprès de la préfecture. Geoffroy HOLLAND est chargé de fournir les pièces manquantes, qui, pour certaines, avait déjà été fournies à la préfecture il y a presque 10 ans...
- Le club de Villepreux a confirmé son engagement auprès de la ligue et a inscrit son équipe en championnat + 16 ans féminins. Le comité a donc un 41^{ème} club !
- Le BD prend connaissance de la note de service de la ligue à ses salariés.
- Le BD prend connaissance d'une manifestation à St Quentin en Yvelines le 13 septembre 2017, dans le cadre de l'officialisation des JO 2024 en France, un atelier handball est prévu.
- Un point RH a été fait mi juillet avec Clément RAINGEARD et Philippe LECOUSTOUR.
- D'autre part, Profession Sport a répondu aux demandes du comité sur les possibilités offertes pour indemniser les intervenants pour la commission technique. Un nouveau point sera fait en septembre.
- Les membres du BD prennent connaissance du handinfos n°929 du 25/07/2017, il semble que la FFHB souhaiterait mettre un terme aux conventions du type « Val d'oise », c'est un dossier à suivre dans l'optique du projet de notre comité.
- La société DAS demande l'assignation du 22 avril 2014 afin de pouvoir prendre en charge le dossier des photocopieurs.
- Le club de Limay demande la mansuétude du comité pour une amende reçue. Après étude du BD, celui-ci se rapprochera du club afin d'avoir d'autres informations.
- Dans le cadre de l'enquête annuelle de la FFHB sur l'observatoire de l'emploi, il apparaît que les lettres de mission auprès de nos techniciens sont à mettre à jour.
- Suite à l'AG du comité Fabien ROYER investit sur la façon de faire évoluer le paiement des arbitres pour les rencontres départementales. A ce titre, il a pris contact avec les autres sports collectifs du département afin de connaître leur organisation dans ce domaine.
- Le compte rendu de l'AG est validé en séance, il sera présenté aux membres du CA.

Pacte de développement

- Frédéric BADIN a assisté à une réunion à la ligue Ile de France le 5 septembre en présence de représentants de la FFHB. L'ordre du jour était le pacte de développement entre la FFHB et les territoires.



- Les projets du territoire seront organisés autour de 5 thèmes : le PPF Féminin et Masculin, le service aux clubs, la formation et l'emploi et l'arbitrage. Les projets des comités ne seront pas financés s'ils ne s'intègrent pas dans le projet du territoire.
- En réunion, il est apparu difficile de pouvoir présenter un projet finalisé fin novembre comme demandé par la FFHB.
- En fin de réunion, François GARCIA, est revenu sur la mise en place du projet de l'arbitrage. L'échéancier a été revu, la mise en place dans les territoires est repoussée en mai 2020. En revanche, les instituts de formation devront être opérationnels en mai 2019.
- François GARCIA indique également que ce projet ne concerne pas les départements, les arbitres départementaux resteront rattachés à leur club et les comités pourront appliquer la CMCD qu'ils souhaitent.
- Une subvention a été touchée par le conseil départemental sur l'achat de matériel pour le comité.

Validation des licences :

- La validation suit son cours, nous sommes actuellement à 1796 qualifiés.
- De nombreuses questions au cours de ces deux mois, notamment sur les renouvellements où il est rapidement apparu qu'un certain nombre de licences validées la saison passée n'auraient pas dû l'être (certificat médical incorrect, pièce d'identité non conforme, etc...) Il a été convenu de ne pas renouveler de licence si le certificat médical de la saison passée n'était pas valide. En revanche, il a été demandé de valider les licences avec des photos non conformes, mais en demandant aux clubs d'en renvoyer une correcte.
- Il apparaît également que le comité des Yvelines est le premier des comités de la ligue Ile de France à s'être interrogé sur ces nombreux problèmes.
- Il est également surprenant de voir que les salariés soient obligés d'avoir 2 accès gest hand différents pour valider les licences.
- Christine PETIT est en charge du suivi pour le comité, elle est assistée dans cette tâche par Amélie FOLLIOU.

CMCD :

- ✓ Le règlement est relu en séance ainsi que la circulaire proposée par sa présidente, Gaëlle FRANCISCO. Elle sera adressée aux clubs la semaine prochaine.

Conseil départemental et DDCS :

- ✓ Geoffroy HOLLAND est chargé de constituer la demande de dossier de subvention aux clubs ayant évolué en championnat de France la saison dernière.
- ✓ Il a été proposé à Séverine BOUHOURS et Geoffroy HOLLAND de devenir référent pour les dossiers auprès de la DDCS et du conseil départemental. L'attribution des dossiers sera validée en concertation avec eux.
- ✓ Pierre-Olivier LEVET participera à la formation proposée par la DDCS les samedis 23 septembre et 14 octobre 2017 prochains autour de la « diversification des ressources ».

Photocopieur :

- ✓ Le nouveau copieur CANON a été livré au comité, il est fonctionnel, mais la configuration de la machine n'est pas complète pour le moment. Le commercial de la société a été relancé, un nouveau rendez vous est prévu semaine prochaine.



Les catégories d'âges sur le comité sont revues en séance avec les autorisations de surclassement

En effet après échanges avec la FFHB, il apparait que certaines années d'âges peuvent être autorisées à jouer dans la catégorie supérieure.

- ✓ La procédure de validation des autorisations de surclassement est vue en séance. Geoffroy HOLLAND sera chargé du suivi des demandes pour le BD.
- ✓ En revanche, les sous classements ne seront plus autorisés sur le département, le règlement FFHB n'autorisant pas ce procédé.

Points divers :

- ✓ Geoffroy HOLLAND a été missionné pour organiser une réunion avec les clubs autour des relations avec l'UNSS suite à notre dernière AG. Celle-ci sera programmée vers octobre/novembre.
- ✓ Plusieurs dates seront proposées à Daniel DEHERME et Dominique VERDON afin de convenir d'une réunion autour du projet de développement du comité
- ✓ Le planning des réunions du comité (BD, CA et AG) a été établi, il sera revu au prochain CA pour validation définitive. Il a été demandé aux présidents de commission de communiquer également leurs réunions afin d'éviter des « doublons » de présence à Plaisir.
- ✓ Une réunion de coordination des évènements du comité est programmée à Poissy courant de semaine prochaine entre la COC, la technique et l'arbitrage afin d'identifier toutes les manifestations départementales durant la saison. Un compte rendu en sera fait au prochain CA.
- ✓ Un point RH est prévu le vendredi 15 septembre au comité en présence de Clément RAINGEARD et Philippe LE COUSTOUR.
- ✓ Les éventuels vœux sont à déposer à la FFHB avant le 1^{er} octobre.
- ✓ Fabien ROYER est chargé de mettre à jour les droits sur le serveur du comité en fonction des besoins des utilisateurs.
- ✓ Christine PETIT est chargée de voir avec Audrey PETIOT pour mettre en ligne les 2 PV validés lors de la dernière AG.
- ✓ Le prochain CA est fixé au 30 septembre.
- ✓ L'annuaire du comité est en cours de réalisation mais la validation des licences est actuellement prioritaire.
- ✓ Le grand prix des Yvelines se déroulera sur 2 journées le samedi 28 avril (masculins) et le dimanche 29 avril (féminins). L'organisation de la compétition a été vue ce jour même lors de l'ETR de rentrée à la ligue Ile de France. Versailles, Poissy et Elancourt/Maurepas avait candidaté pour organiser ces journées.

La réunion se termine à 21 h 30.

La Secrétaire

Le Président